LA ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux 72 rue de Chartres

DIMANCHE MATIN, 4 JUILLET 1869

La victoire des libéraux en France.

Nous avons quelquefois dit que l'Empereur apprécie la victoire remportée par le choix pour ses ministres par le parti libéral sur la démocratie radicale.

Quand les journaux hostiles, grâce à leur conditionnel et leur logique spéciale, ont bien porté les élections de leurs candidats modérés, ils nous dit-il, le disent répétiant libéral encore.

— A la bonne heure ! tant pis pour le mieux ! nous respirons ! Le vertige passé, ce danger de réaction et de représailles que vous appelliez vit-à-dire ? Remercie notre ami de journal, l'Abeille et faisiez vous de votre défaite. Nous allons entrer dans la voie de progrès sage et sûr. "Le pouvoir ne peut plus se contenter à la marche montante du mouvement libéral." Notre victoire a sauvé la liberté, elle vous a sauvés vous-mêmes.

"Et le jour où la parlant ainsi, à l'heure où à l'Hôtel-de-Ville dans le cérémonial accoutumé on la proclamait officiellement par vitoire, Napoléon ce qui se passait :

"Deux de leurs confrères, MM. Courbet et Quentin étaient arrêtés par ordre du préfet de police, dans les bureaux du *Rappel*, sous le prétexte de complot contre la sûreté de l'Etat.

"Un autre rédacteur du *Rappel*, M. Mot, était en pen après l'objet de la même mesure.

"En même temps les bureaux de la rédaction du *Rappel* étaient envahis par la police. Le journal étant terminé, aucun ne l'a été présent. Les serrures étaient brisées, les tiroirs forcés, les papiers étaient fouillés, saccagés, portés, aussi que les lettres.

"Qu'étaient les lettres ? Il y en avait de deux sortes. C'étaient des plaintes du peuple de citoyens au sujet des faits du pouvoir dont Paris a été le théâtre dans ces dernières soirées. C'étaient aussi des invitations et des appels d'électeurs offrant à Rochefort la candidature de la première circonscription, après l'opinion de Gambetta pour Marseille.

"De quelques-uns de ces faits, nous ne l'ignorons que de bouches qui devait garder le silence à la place qu'aujourd'hui ces lignes, et que la presse n'est pas encore de matin même.

"Force est de rester silencieux au peuple et que ses adversaires qu'à la police.

"Le seule chose qu'on sait pas seule, c'était le paquet de pour du *Rappel*.

"Le tendent le journal sous la porte enchère et tel que la rédaction était livrée en haut.

"Le tiroir de l'administration du *Rappel* aussi occupé politiquement, et on n'en laissait pas personne.

"Un agent a voulu arrêter un de nos employés qui le prenait pour un de nos rédacteurs. Arthur Arnould.

"Il est plus tard arrivait aux bureaux de la rédaction un autre de nos collaborateurs et ami, Ed. Lafertère.

"Le "petite maude, au Palais, connaît, estime et honore Lafertère, qu'il est pas seulement un excellent journaliste, qui est un avocat remarquable et un solide jurisconsulte, en matière de presse et de droit. Lafertère est toujours avec le droit, armé de la loi. Il nous apprendra quelquefois à choisir qui nous paraissaient assez dangereux et qu'il nous démontrait n'être que des textes de loi expliqués. Son étude est une grande boutique de jurisprudence, c'était pour lui l'arche sainte.

"Et bien, cet impeccable légiste, il faut le dire, est incapable de l'entendre, il a été arrêté en sortant au bureau et emmené à la Préfecture comme un quelconque.

"Ce n'est donc pas pour délit de presse, on n'arrête pas pour délit de presse. Lui aussi, il serait bien en quelque chose.

"De complot, qu'il s'agissait donc !

"Maintenant que diront nos confrères de la presse libérale ? Trouveront-ils encore leur vertu suffisamment complète et assez heureuse ? Lancerte de la presse leur semblera-t-elle toujours suffisante et sûre ? Nous sommes sûrs que oui. Ils vont protester avec tout, ils vont faire aussi leur protestation. Nous le savons, nous les en remercions d'avance, nous ne leur reprocherons pas trop de s'être mépris, et nous les inviterons à discuter avec nous même un peu moins haut. Vive la liberté !

Les émeutes en déconfiture.

Les émeutiers parisiens ayant échoué ont perdu tout droit au respectueux même tout droit au respect de leur propre parti, car le journal des *Débats* les traite d'insensés et l'*Union Nationale* veut qu'on les fusse d'un portante. Voilà ce que dit de ce sujet le Pays de la page :

"Aujourd'hui, devant ces urnes du suffrage universel, qui montrent l'insurrection absurde avant d'être odieuse, les tentatives de l'émeute ne se produisent plus impunément au bon sens public. La première émotion passée, le premier accès de curiosité satisfait, on indigne et on juge justice.

"La presse sérieuse aujourd'hui est unanime. Ainsi nous nous associons sans réserve aux judicieuses conclusions du *Journal des Débats* :

"Le cette scène regrettables, que reste-t-il aujourd'hui ? Pour les faiseurs de troubles, la certitude que leurs manifestations insensées les compromettent tout simplement et rappellent, au grand détriment de leurs espérances, le pouvoir des mauvais jours d'autrefois, pour le peuple une leçon de prudence et de bon sens pour le gouvernement, une certitude nouvelle que l'état parti libéral, qui forme aujourd'hui la majorité de la population parisienne, n'a point cessé de partager avec la rue pour demander à l'insurrection les réformes sans doute par le cours naturel des choses.

"Le *Siècle*, *Nationale* étaient énergiquement dénoncées qu'offrent, du reste, un spectacle à la fois tristes et ridicule. Elle demande que le gouvernement, plus longtemps indécis, se prononce sans réserve pour ceux qui ne sont pas des émeutiers.

"Qu'ils les disent d'importance et que tout en laissant du ministère Ollivier qui doit en devenir le table de l'Europe.

"Et cet bien, en effet, le danger le plus grand que faisait taire cette émeute sérieuse, c'est l'émotion et expectative, cette insurrection le effet, aussi que le déplaît le refusant. Un tremblement mensuelle jamais aussi bien combiné a été prudente et habile le refusant qu'est obstinément refusée à faire des émeutiers l'honneur ou l'avantage évidemment recherchés par eux d'une lutte sanglante.

"Pour les fauteurs de trouble, pour les émeutiers de tout genre dont la tentative vient d'avorter, le rétablissement du calme n'est rien. Ils ont un dessaisie dont ils ne se sauveront jamais.

"Et autres journaux osaient de faire bonne contenance, et demande d'un air mystérieux des explications. Ils en appellent aux "représentants de l'instruction qui va enfin, nous dans, aux débats publics, à dévoiler ce qu'ils ne peuvent comprendre au Corps législatif".

Nous répétons bien, nous aussi, que la lumière en faire. Le public ne sera complétement satisfait que lorsque tout sera dévoilé dans ces ténébreuses ambages heureusement déjouées.

Instructions judiciaires concernant les émeutiers de juin.

Les magistrats instructeurs procédent, depuis trois jours, à l'interrogatoire des hommes arrêtés pendant les dés-ordres de la semaine dernière, à Paris.

Le commissaire d'instruction a eu pour résultat de faire sortir déjà à la liberté environ 1,600 détenus.

Mais le nombre des prisonniers paraît encore de 2,000 environ.

Ce, cette multitude de détenus se partagent également en deux catégories bien tranchées.

D'abord un noyau de vrais coupables, de provocateurs au désordre et de perturbateurs vigoureux.

Ensuite un très grand nombre de prévenus qui ont été arrêtés en masse, des curieux, des inoffensifs, des curieux peu dangereux, des ouvriers qui ont eu le tort de se trouver mêlés aux scènes de désordre ou d'y assister de trop près.

Pour les premiers, personne ne songerait à leur qu'à leur réprimandes vigoureuses, car le plus dangereux est complétement à ses ordres.

Les seconds seront l'impunité.

La population de Paris, qui a protesté et désapprouvé contre les agitateurs, contre les fauteurs de la sûreté publique, doit en rien en vertu d'avance à qui que ce soit l'envie de la réclamer.

Mais pour toute l'autre catégorie des prisonniers, pour la grande majorité d'entre eux, dont toute la faute n'est que l'imprudence, le manque de l'entraînement, le sentiment public n'aura des mesures que mise en liberté.

Pour notre chapitre, pour exemples aussi en vient.

Il y a dans ces, dérisions simplement imprudentes, quelques d'entre-deux dans la salle, mais que à la maison s'y dont l'attitude dans la *Bresse* de bien des innocentes ; il y a des jeunes gens que leurs parents réclament avec insistance, et des hommes de toutes conditions, pour lesquels que détention plus prolongée serait cruelle et inutile.

Pour tous ces détenus, l'arrestation a été une punition suffisante de leur imprudence et de leur légèreté.

Le gouvernement, devant lequel l'émotion se trouve seule et pentre, ne voudra pas évidemment ajouter à des malheurs les longueurs inutiles et les douleurs, l'illégal lent et lui, que importance qu'elle n'a pas une à l'heure de l'action.

Ce qui réclame le vrai public, ce n'est pas l'impunité des misérables qui ont provoqué au désordre et saccagé des quartiers ; c'est la satisfaction aussi prompte que possible des deux catégories de détenus et la mise en liberté de ceux qui ne sont pas dans le groupe de vrais fauteurs et des émeutiers.

Il est certainement dans les vues de gouvernement d'agir ainsi ; mais le mérite s'en est de sa réalisation et pas égard sera d'une exécution avec propriétaire.

Ce n'est pas seulement notre désir, c'est aussi celui de l'opinion publique que nous exprimons. Notre attitude en face du désordre ne permet pas de se tromper sur ce sentiment qui dicte ce qu'on grand le trouble et lui et qu'une toute impétuosité a cessé.

Le 10 juin dernier, il a été arrêté 561 individus qui ont été transférés le lendemain au fort de Bicêtre. Il nous paraît intéressant de donner leur classification, suivant leur âge et leur profession :

Individus âgés de 15 ans et au-dessous	7
— de 16 à 20 ans	112
— de 21 à 25 ans	150
— de 26 à 30 ans	120
— de 31 à 40 ans	120
— de 41 à 50 ans	120
— de 51 à 60 ans	120
— de 61 à